



## Candidatures spontanées - stages et alternances F/H

Type de contrat	Prise de fonction souhaitée	Localisation
Stagiaire école	01/11/2022	Paris, 75, Paris, Île-de-France
Niveau d'études	Domaine professionnel	Niveau d'expérience
Tous niveaux	Tous domaines	Etudiant
Rémunération	Avantages liés au poste	Télétravail
Gratification ou rémunération légale mensuel net Gratification ou rémunération	-	Non

### Descriptif de l'organisation

Rejoindre l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), c'est mettre ses compétences au service de l'intérêt général en participant à une mission capitale, d'actualité et porteuse de grandes responsabilités dans un monde où la cybersécurité est devenue l'affaire de tous!

A l'ANSSI, 4 sous-directions:

- Opérations: responsable de la mise en œuvre de la fonction autorité de défense des systèmes d'information,
- Expertise: en charge de l'expertise technique qui regroupe les laboratoires, l'équipe d'assistance technique, le centre de formation et les activités liées aux produits de sécurité,
- Stratégie : anime le dialogue stratégique, les relations extérieures, coordonne les interventions de l'agence, l'élaboration de la réglementation et développe les méthodes de management de sécurité numérique,
- Administration : responsable de la programmation et de l'exécution des activités de soutien et d'administration.

### Descriptif des missions

Vous souhaitez intégrer l'agence, développer votre potentiel et apprendre auprès de nos experts. N'hésitez pas à nous faire part de votre candidature CV + lettre de motivation.

### Profil recherché

Vous êtes étudiant en 4 ou 5ème année d'un cycle en école d'ingénieur, université ou école de commerce et/ou de graphisme.

Vous portez un intérêt à la sécurité des systèmes d'information et souhaitez apprendre aux côtés d'experts

## **Process de recrutement**

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) pour apprécier vos attentes et vos motivations au cours d'un entretien téléphonique ou physique.
- Des tests techniques pourront vous être proposés.
- Vous ferez l'objet d'une procédure d'habilitation.